



# Guide d'enseignement

## Ophtalmologie

## Chirurgie de paupière (CUO) : Recommandation après votre chirurgie

### Recommandation après votre chirurgie

#### Positionnement

- Dormir la tête surélevée avec 2 ou 3 oreillers sous la tête pour au moins 72 heures.

#### Pansements

- Retirer vos pansements le lendemain de l'intervention.
- La présence de sang sur le pansement est normale.

#### Compressees froides

- Appliquer des sacs de glace enveloppés avec une débarbouillette environ 10 à 15 minutes aux heures durant 2 jours en respectant votre sommeil. La glace a pour effet de diminuer l'œdème (l'enflure), la douleur et les ecchymoses (bleus).

#### Gouttes et onguent ophtalmique

- Appliquer l'onguent prescrit sur l'œil ainsi que sur les plaies des paupières.
- Appliquer des larmes artificielles à volonté si vous ressentez une sensation de grattage.

#### Lunettes

- Portez des verres fumés si nécessaire pour votre confort et vous protégez des effets du soleil.
- Portez vos lunettes comme à l'habitude.

## Activités

- Vous pouvez prendre un bain ou une douche et laver vos cheveux. Évitez cependant d'envoyer de l'eau directement au visage.
- Aucun maquillage autour des yeux durant 6 semaines.
- Vous pouvez lire, regarder la télévision, faire de l'ordinateur, vaquer à vos occupations habituelles.
- Éviter les activités intenses durant 6 semaines.
- Vous pouvez sortir dehors sans pansement.
- Éviter l'exposition directe au soleil. Vous pouvez appliquer de la crème solaire FPS 30 ou plus lorsque vos plaies seront guéries.
- Vous pouvez faire de la natation après 15 jours suivants l'intervention
- Vous ne pouvez pas conduire les 24 premières heures ou jusqu'à ce que vous ne preniez plus d'analgésie pouvant causer de la somnolence.

Certaines conditions exigent l'autorisation du chirurgien avant de reprendre la conduite de l'auto.

## Ces symptômes peuvent être normaux après une chirurgie :

- Douleur des paupières
- Œdème (enflure) des paupières
- Ecchymoses (bleus) des paupières
- Larmoiements fréquents
- Sensation de corps étranger
- Picotement dans l'œil
- Sensation de brûlure

## Soulagement de la douleur

Suivez les consignes de l'équipe soignante.

- Vous pouvez, au besoin, prendre des médicaments (analgésiques) pour soulager la douleur si votre chirurgien le prescrit.
- Si vous n'avez pas de prescription, vous pouvez prendre de l'Acétaminophène (Tylenol<sup>MD</sup>) selon les recommandations de votre pharmacien.
- Éviter de prendre les formes d'aspirine ou d'ibuprofène (Advil<sup>MD</sup>, Motrin<sup>MD</sup>, ASA<sup>MD</sup>), sauf si votre chirurgien le prescrit.

## ! Quelles sont les complications à surveiller lorsque vous êtes de retour à domicile?

Baisse significative de la vision

Douleur importante même avec la prise de médicaments

Signe d'infection de votre plaie telle que :

- Rougeur qui semble augmenter
- Induration (gonflement) de la plaie
- Écoulement de pus
- Chaleur

**\*Si vous avez une de ces complications**

**Veillez contacter :**

- Les jours ouvrables, entre 8h00 et 16h00, la clinique d'ophtalmologie de l'hôpital du St-Sacrement au (418) -682-7680 ou de l'Enfant-Jésus au (418) 649-5816
- En dehors des heures ouvrables, infosanté au 811.

Ou vous rendre à l'urgence de l'hôpital du St-Sacrement en tout temps afin d'être suivi le plus rapidement possible.

## Notes personnelles :

---

---

---

---

---

---

---

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 19 juillet 2019. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

DSI/2019-07-19/PV/JM/



**Droits d'auteur**

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.